

Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse/ PRIJ

RETOUR D'EXPERIENCE

**TRAVAIL PARTENARIAL ET CO-GOUVERNANCE REUSSIS AVEC LA
MISE EN PLACE DU PLAN REGIONAL D'INSERTION POUR LA JEUNESSE
SUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE
SEINE (91)**



CONTEXTE ET ENJEUX

Au lancement du PRIJ en 2018, deux quartiers prioritaires de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS) sont concernés : la Plaine Cinéastes à Epinay-sous-Sénart et la Croix Blanche à Vigneux-sur-Seine.

La Préfecture réunit alors des acteurs locaux de l'accompagnement des jeunes : mission locale, association intermédiaire, association de quartier, prévention spécialisée afin de déployer des actions concrètes partenariales d'aller vers et de suivi des jeunes éloignés de l'emploi.

S'ensuit en 2019 l'appel à projet NEET (pour donner les moyens d'agir et cibler plus particulièrement l'accompagnement des jeunes ni en études, ni en emploi ni en formation) dont se saisit l'association de quartier sur la Croix Blanche et duquel elle est lauréate. Elle peut ainsi recruter une référente jeunes et formaliser des projets de remobilisation et d'aller vers avec l'appui de partenaires locaux et un consortium dédié réunissant dans un premier temps mission locale, pôle emploi, services jeunesse, prévention spécialisée. La démarche PRIJ est ainsi appuyée et ancrée au niveau local.

En 2020, deux évolutions importantes impactent l'organisation du PRIJ :

- Son extension à l'intégralité des quartiers prioritaires de la Communauté d'Agglomération : le rayonnement passe ainsi de 2 à 7 QPV ;
- La labellisation « Cité de l'Emploi » de la CAVYVS qui engage Préfecture et Agglomération à travailler ensemble sur le déploiement, à grande échelle, d'actions partenariales d'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi.

La Cité de l'Emploi cible tout habitant des QPV, à partir de 16 ans, rencontrant des difficultés d'insertion. Aussi, afin de stabiliser la dynamique instaurée par le PRIJ et de la développer, Préfecture et Agglomération décident de dissocier deux instances partenariales de travail au sein de la Cité : le groupe opérationnel des 16-25 ans qui inclut le PRIJ et le groupe opérationnel des 26 ans et +.

Le Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse est ainsi englobé dans la Cité de l'Emploi, en poursuivant ses objectifs spécifiques : repérer les jeunes éloignés de l'insertion et renforcer la coordination/ la coopération entre les acteurs de l'accompagnement des jeunes.

AMBITION ET OBJECTIFS

➔ **Mission :**

Favoriser l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle des habitants des QPV

➔ **Objectifs stratégiques :**

Renforcer l'articulation entre les acteurs de l'emploi sur un territoire

Fiabiliser le recours au droit commun

Développer des projets innovants dans une logique de cohorte

➔ **Objectifs opérationnels :**

Renforcer les passerelles vers les structures d'accompagnement à l'emploi

Accentuer les actions de repérage et de remobilisation des publics les + éloignés de l'emploi

Faciliter l'insertion professionnelle de publics spécifiques

MISE EN OEUVRE

La coordination : préfecture et communauté d'agglomération

Notre rôle	Qui sommes-nous ?
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'interconnaissance et créer un environnement de confiance entre les acteurs • Impulser une dynamique collaborative et faciliter la prise de décision commune • Mettre à disposition des outils pour faciliter l'échange d'information et le travail collaboratif • Prospecter et rencontrer de nouveaux partenaires pour enrichir l'offre d'accompagnement mobilisable • Assurer le suivi des projets portés par les acteurs • Organiser et animer les temps de rencontre 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nathalie Vaillant-Hatik, déléguée du préfet pour le territoire Val d'Yerres Val de Seine ➤ Amel Azeroual, cheffe de projet politique de la ville pour la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

Les structures partenaires : 3 types d'implication

Référent	Relais	Ressource
<ul style="list-style-type: none"> • Être garant du suivi du parcours d'un nombre donné de personnes éloignées de l'emploi • Participer à la co-construction des parcours et à l'échange de pratiques au sein des groupes opérationnels • Une structure référente n'est pas tenue de proposer en interne les réponses aux besoins des publics suivis ; elle fait appel aux autres structures du territoire, dans une logique de complémentarité 	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les personnes éloignées de l'emploi • Les orienter vers le référent approprié • Participer aux comités techniques et aux groupes de travail thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une offre de service à partir de laquelle les référents vont alimenter les parcours des publics • Participer aux comités techniques et aux groupes de travail thématiques

La méthode de travail : 4 types de rencontres

Groupe opérationnel	Comité de pilotage	Comité technique	Groupes de travail thématiques
<ul style="list-style-type: none"> • Suivi collaboratif de cohortes de personnes éloignées de l'emploi ; co-construction de parcours sur mesure • Partage d'expériences et échange de pratiques • Interconnaissance et création d'un lien de confiance entre les membres 	<ul style="list-style-type: none"> • Instance politique de décision des orientations 	<ul style="list-style-type: none"> • Instance participative de proposition d'axes de travail et de projets communs pour répondre à des besoins non couverts • Interconnaissance et création d'un lien de confiance entre les membres 	<ul style="list-style-type: none"> • Nés des comités techniques et des groupes opérationnels • Réflexion et collaboration sur des thématiques précises • Montage de projets communs pour répondre à des besoins non couverts

La méthode de travail : 4 types de rencontres

Groupe opérationnel	Comité de pilotage	Comité technique	Groupes de travail thématiques
<ul style="list-style-type: none"> • Composé des référénts • Se réunit 1 fois par mois 	<ul style="list-style-type: none"> • Composé des porteurs politiques et des partenaires institutionnels • Se réunit 1 fois par an 	<ul style="list-style-type: none"> • Composé des acteurs référents, relais et ressources • Se réunit au moins 2 fois par an et aussi souvent que nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Composé des acteurs référents, relais et ressources volontaires • Se réunit aussi souvent que nécessaire

REALISATIONS CONCRETES

Depuis 2020, cette mise en œuvre a permis l'émergence d'instances de suivi, de comités de pilotage et de projets partenariaux concrets visant à :

- Faciliter l'interconnaissance et le partage de ressources et d'idées
- Renforcer collaboration entre les acteurs de l'accompagnement social et professionnel
- Monter des projets communs pour lever les freins à l'emploi

Et dont voici quelques illustrations :



Comité technique

Les groupes opérationnels



Groupes opérationnels 16-25 ans avec présentation de structures de la formation, de l'emploi, de l'insertion socio-professionnelle et suivi d'une cohorte de jeunes

RENCONTRE DES MÉTIERS

TRANSPORT & LOGISTIQUE

Lundi 5 juin 2023

de 9h à 13h

Entrée libre - Tout public

**VENEZ À LA RENCONTRE D'ENTREPRISES ET DE CENTRES DE
FORMATION DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE !**



Projets mis en place de façon collaborative avec tous les acteurs du PRIJ Val d'Yerres Val de Seine



ASSISCB- Initiation aux métiers de bouche et street art



Stages de remobilisation pour les 16-25 ans mêlant découvertes professionnelles, mise en lien avec les acteurs de l'insertion, la formation, l'emploi, découvertes culturelles et artistiques, travail sur son parcours et ses ambitions professionnelles, portés par l'association ASSISCB.

Elle est implantée sur le QPV de la Croix Blanche à Vigneux-sur-Seine depuis 2001 et développe tous types d'actions en lien avec les thématiques portées par la politique de la ville : éducation, appui à la parentalité, lien social, accès à la culture et à la pratique artistique, prévention, développement durable, accompagnement administratif des habitants, projets solidaires, lutte contre les discriminations, ...

Lors de l'instauration du PRIJ sur son territoire, elle a été sollicitée par la Préfecture en tant que référent PRIJ afin de s'investir dans le déploiement de ce plan. Elle a pu mener une expérimentation d'accompagnement d'un groupe de jeunes au printemps 2019. Le succès de cette première expérience la conduit à répondre à l'appel à projet NEET dont elle est lauréate dès septembre de cette même année.

Ainsi, elle a les moyens de continuer à s'impliquer dans la mise en place du PRIJ et de développer son travail auprès des 16-25 ans. C'est un exemple de l'ouverture qu'ont permis le PRIJ et la Cité de l'Emploi en termes de collaboration partenariale entre acteurs des services publics et acteurs associatifs ancrés et reconnus localement.

QUELQUES IDEES CLE DES COORDINATRICES DU PROJET

- ➔ **La construction du partenariat jusqu'à parvenir à travailler en synergie a été un processus long de 18 mois environ.** Aujourd'hui cette démarche partenariale est efficace et opérationnelle. Elle rend la mise en place du PRIJ et de la Cité de l'Emploi très concrète. Elle permet de se réunir, de partager des objectifs communs et de monter des projets significatifs ensemble en mutualisant les ressources de chacun. Essaimer les pratiques et les projets est une plus-value indéniable ;

- ➔ **Les acteurs de la jeunesse ont l'habitude de travailler en transversalité** ce qui permet un véritable dynamisme dans la mise en œuvre des instances de coordination et des projets concrets. Le suivi de cohorte peut encore davantage se formaliser tandis que les autres moments de collaboration sont ancrés. Des groupes projets émergent même sur la base du volontariat, on sent que les personnes ont envie de s'investir ;

- ➔ **L'insertion socio-professionnelle des jeunes est une priorité.** En fonction des futurs contrats de Ville et de la continuité du label « Cité de l'Emploi », nous suivrons l'évolution de la coordination territoriale, des projets et du travail collaboratifs qui ont pu émerger jusqu'alors ;

- ➔ **Le développement du PRIJ au sein de la Cité de l'Emploi a permis de lui donner une dimension plus large.** Au bénéfice du PRIJ, on peut apporter ce qui est réfléchi en termes de prévention et grâce à la Cité de l'Emploi, avoir une vision plus large des possibilités d'insertion et d'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi. Il s'agit donc de penser en transversalité et non de juxtaposer des dispositifs. En effet, les partenaires associés à cette démarche sont très différents et se complètent : PJJ, SIJ, CIO, PIJ, Centres sociaux, prévention spécialisée, associations de quartiers, mission contre le décrochage scolaire, établissements scolaires, centres de formation, missions locales, écoles de la deuxième chance, etc. ;

- ➔ **La plus-value de la co-gouvernance entre Préfecture et Agglomération** en quelques mots :
 - Fluidité des projets mis en place, qualité et fréquence des échanges et des niveaux d'expertise qui se complètent ;

- Complémentarité des fonctions : le regard de l'Etat et celui de la collectivité se croisent et les expériences individuelles renforcent le pilotage conjoint. En effet, la connaissance du territoire, des partenaires et des objectifs de l'Etat que porte la déléguée du préfet complète l'expertise en matière d'emploi de la cheffe de projet. Toutes deux répondent ainsi à la volonté de s'investir dans l'insertion professionnelle et sociale des jeunes des QPV portée à la fois par l'Etat et par la CAVYVS.



Ambitions 2024 :

- Renforcer les initiatives d'aller vers en s'appuyant sur des événements déjà programmés ou en créant des événements dédiés, au sein des quartiers, à la sensibilisation des métiers sous-tension ;
- Faire découvrir aux jeunes des métiers de façon concrète et ludique à la fois grâce à l'utilisation de casques de réalité virtuelle dont se dotera la Mission Locale et qu'elle pourra partager avec les autres acteurs (formés en amont) afin qu'un maximum de jeunes puisse en bénéficier ;
- Rapprocher le PRIJ des chargés de relations avec les entreprises qui s'installent dans chaque lycée professionnel ;
- Rapprocher les acteurs du PRIJ et ceux de l'Education Nationale qui portent des projets spécifiques aux décrocheurs du territoire (classes de remédiation et de remobilisation).

EN BREF

Grâce au PRIJ et à sa mise en œuvre originale au sein de la Cité de l'Emploi, c'est la première fois sur ce territoire que tant d'acteurs se réunissent autour de projets communs et de suivis concrets de jeunes à accompagner.

Chaque acteur conserve évidemment ses spécificités et ses compétences professionnelles propres mais se retrouve avec l'objectif commun de soutenir les jeunes des quartiers les plus impactés par le décrochage aussi bien scolaire, professionnel que social.

La volonté commune est ainsi de remobiliser ces jeunes non pas dans un dispositif classique d'insertion mais via un accompagnement individualisé priorisant leurs projets et tenant compte des freins périphériques auxquels bien souvent ils sont confrontés.

Se connaître, réfléchir ensemble et développer des actions communes au bénéfice des jeunes, à l'échelle d'un territoire étendu tel que la Communauté d'Agglomération Sénart Val de Seine avec ses 7 quartiers prioritaires, restent des enjeux forts au service du pilier " Emploi et développement économique " des contrats de ville.

CONTACTS

Nathalie VAILLANT-HATIK

Déléguée du préfet pour le territoire Val d'Yerres Val de Seine

nathalie.vaillant-hatik@essonne.gouv.fr

Amel AZEROUAL

Cheffe de projet politique de la ville pour la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

aazeroual@vyvs.fr